



RADIUM

Recensement des sites à La Chaux-de-Fonds et à Bienne

Les autorités fédérales veulent traquer le radium utilisé dans les anciens ateliers d'horlogerie. Une soixantaine de sites ont été recensés à Bienne et à La Chaux-de-Fonds, les villes de Suisse les plus concernées, pour y déceler d'éventuelles traces radioactives.

Les autorités biennoises et chaux-de-fonnaises ont annoncé hier que les personnes qui vivent ou travaillent dans ces bâtiments seront contactées. A Bienne, ces personnes recevront aujourd'hui une lettre pour les informer de la situation. La même démarche sera effectuée à La Chaux-de-Fonds, a souligné le conseiller communal Théo Huguenin-Elie.

Dans la Métropole horlogère, ce sont une trentaine de bâtiments qui seront contrôlés ou à nouveau contrôlés pour y déceler d'éventuelles traces de radium. La liste comporte des sites qui ont été examinés autrefois et d'autres qui ne l'ont pas été en l'absence de demande d'autorisation.

Les citoyens qui s'interrogent ou s'inquiètent peuvent contacter l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui pilote le dossier. La ville de La Chaux-de-Fonds se met aussi à disposition en tant qu'interlocutrice de proximité: son service de l'urbanisme et de l'environnement donne de premiers renseignements généraux.

A Bienne, 29 adresses sont concernées. Huit d'entre elles ont fait l'objet d'un assainissement. Il reste donc 21 logements à inspecter pour relever d'éventuelles traces radioactives, a expliqué devant la presse la conseillère municipale Barbara

Schwicker. Une soirée d'information pour les personnes concernées aura lieu le 19 juin.

Au cours de cette soirée, l'OFSP présentera l'état de la situation ainsi que les démarches qu'il va prendre en collaboration avec la Suva au cours des douze prochains mois pour exclure tout risque sanitaire, risque qu'il juge actuellement faible. «On ne s'attend pas à découvrir des contaminations élevées», a expliqué lors d'une conférence de presse à Bienne Michel Hamman, chef de la radioprotection à la Suva. Le représentant de l'assureur professionnel estime donc peu probable que des locataires doivent quitter leur domicile.

Les anciens ateliers d'horlogerie appliquaient de la peinture luminescente à base de radium sur des aiguilles et des cadrans jusqu'au début des années 1960. A partir de 1963, il fallait une autorisation pour utiliser ce produit, et les ateliers qui en ont obtenu une ont été contrôlés à l'époque.

«Nous allons prendre contact avec toutes les communes concernées pour les informer de la mise en place du programme de diagnostic», a expliqué Roland Charrière, vice-directeur de l'OFSP.

Des laboratoires spécialisés indépendants effectueront les analyses. Le processus devrait durer au maximum une année. Ces mesures visent surtout à rassurer la population. Reste que le conseiller fédéral Alain Berset a admis que l'information avait été déficiente. La population aurait dû être informée plus tôt sur la situation et sur les mesures prises, a-t-il estimé. ATS

Géothermie: Genève se prépare à sonder ses entrailles

ÉNERGIE • Le canton veut chercher de la chaleur à une profondeur de 3000 mètres pour alimenter le chauffage à distance ou produire de l'électricité.

PHILIPPE BACH

Il s'agit d'une des sources d'énergie les plus prometteuses: la géothermie. Les autorités genevoises ont présenté hier leur plan GEothermie 2020, qui vise à explorer le potentiel en la matière au bout du lac. Sur le papier, le réservoir énergétique est considérable, vu la configuration des lieux et la probable présence d'eau en profondeur.

Actuellement, Genève est très dépendant des énergies fossiles (pétrole et gaz) qui représentent 75% de la facture cantonale. Cette part pourrait passer à 25% seulement en cas de valorisation de la chaleur de la croûte terrestre (via le chauffage à distance, notamment). Cela permettrait de multiplier par trois la part des énergies renouvelables produites par Genève si cette eau bouillante alimentait des turbines permettant de générer du courant. «Il s'agit d'une énergie renouvelable très intéressante car produite en continu, indépendamment de la météo ou de l'ensoleillement, comme c'est le cas pour les éoliennes ou le solaire», a noté hier à l'occasion d'une conférence de presse Antonio Hodgers, magistrat chargé du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE).

Financement des SIG

Très concrètement, le projet est piloté par le canton mais il est réalisé par les Services industriels genevois (SIG), qui assument le risque financier de la phase exploratoire, à savoir 20 millions de francs. Si des forages devaient être menés, cela coûterait 80 millions en plus. Qui paierait alors? «Il faudra en discuter», admet Christian Brunier, directeur des SIG. Un tel investissement n'aurait de sens pour la régie publique que si des droits d'exploitation y sont liés. L'intérêt d'aller de l'avant sera évalué à chaque étape du projet, promettent les autorités.

Les travaux seront menés par phases. A savoir qu'entre



A Bâle, le forage avait provoqué des secousses sismiques. Ce qui suscite des craintes chez les riverains. KEYSTONE

2014 et 2016 une prospection préliminaire sera lancée. Sans forages. Il s'agira, dans un premier temps, de mieux connaître le sous-sol, en utilisant une technique d'envoi de vibrations dans le sol – soit par chutes de poids, soit par camions-vibreurs – permettant d'établir le profil des différentes couches géologiques jusqu'à 1500 mètres de profondeur. «Une technique assez

proche de l'échographie», résume Christian Brunier.

Reste que pour atteindre la température utile – entre 140 et 180 degrés – il peut être nécessaire de descendre jusqu'à 3000, et même 4000 mètres. D'où la nécessité, à un moment donné, «d'aller voir». A Thônex, un tel forage s'était ainsi avéré décevant dans les années 1990.

Paradoxalement, le sous-sol genevois demeure mal connu,

moins connu en tout cas que celui de la France ou de l'Allemagne. Pourquoi? «Ces pays ont mené d'intenses campagnes de prospection pétrolière ou gazière», explique Jacques Martelain, directeur du service de géologie, sols et déchets au Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA).

Travaux dès août

Les travaux vont débuter dès cet été, le long des 8 kilomètres de la route de Chancy. Un endroit où des forages ultérieurs ne traverseraient pas la nappe phréatique servant à alimenter le Genevois. Ces travaux ne devraient pas causer de dommages environnementaux. La fracturation hydraulique – comme cela est le cas pour extraire du gaz de schiste – est exclue. Seule l'injection d'eau – sans produits chimiques – sera utilisée.

Pour cette première phase, prévue en août, les autorités vont déposer des demandes en bonne et due forme. «L'Etat entend jouer la carte de la transparence et de l'information aux citoyens», précise Antonio Hodgers. Il est vrai que les autorités savent qu'elles marchent sur des œufs. Le principal risque géologique – les secousses sismiques, comme cela s'était produit à Bâle en janvier 2007 – étant par nature imprévisible. «On a voulu aller trop vite dans ce projet», admet Christian Brunier, en plaidant coupable, puisque les SIG étaient partenaires de ce forage.

Enfin, dernière contrainte, le droit genevois devra être adapté. Pour l'heure, il est géré par une antique loi sur les mines datant de 1940. Pour les travaux exploratoires, le règlement d'application suffit. Mais l'année prochaine devrait voir le dépôt d'une loi sur les richesses du sous-sol entérinant la promesse des autorités de ne pas chercher à exploiter les gaz de schiste, tout en prévoyant la possibilité de tomber sur une poche de gaz, voire d'hydrocarbures. I

EN BREF

CONFÉRENCE À GENÈVE

Les femmes du Moyen-Âge, les femmes d'aujourd'hui

L'écrivaine Silvia Federici sera à l'université de Genève ce jeudi pour parler de son livre récemment traduit, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*. Son récit retrace l'histoire des femmes et de leurs conditions du féodalisme au capitalisme. EFL

Jeudi 12 juin, 18h30 Unimail, salle MR 070.

Augmenter la participation des jeunes: easy?

POLITIQUE • Le Grand Conseil genevois a voté une motion demandant au canton de promouvoir la diffusion de la brochure Easyvote. Un projet qui fait «presque» consensus.

MOHAMED MUSADAK

Quinze à vingt points séparent le taux de participation aux votations des jeunes (18-25 ans) du reste de la population. Un constat de désintérêt sans appel contre lequel le Grand Conseil genevois veut lutter. Vendredi, il a voté une motion demandant au Conseil d'Etat de promouvoir la brochure *Easyvote* dans le canton.

Derrière cet anglicisme se cache une campagne nationale de mobilisation des jeunes lancée en 2011 par la Fédération suisse des parlements de jeunes (FSPJ). «L'objectif est de présenter de manière accrocheuse, simple et neutre les objets soumis à votation», nous explique Ariane Bahri coordinatrice du projet à Berne. Des fiches sont disponibles sur internet mais pour en augmenter la portée, les communes peuvent abonner leurs jeunes de la tranche d'âge 18-25 ans pour qu'ils reçoivent,

quatre fois par année, les brochures *Easyvote* à la maison.

Avec plus de 50 000 brochures distribuées à l'occasion des votations de février dernier, la campagne jouit d'une cote de popularité croissante mais elle souffre d'un problème de taille: l'abonnement coûte aux communes 5 francs par an et par jeune. «Elles mettent souvent en avant l'argument financier pour expliquer leur refus», confirme Christina Meissner, députée UDC au Grand Conseil et auteure de la motion «pour donner un coup de pouce au parlement des jeunes genevois (PJG), qui peinait à convaincre l'administration cantonale d'entrer en matière».

«Une bonne première étape», se félicite Diego Esteban, l'un des porteurs du projet et membre du PJG. S'il regrette que la mention du financement ait disparu du texte voté, il espère profiter de cette im-

pulsion politique pour convaincre le Conseil d'Etat de souscrire à un abonnement cantonal – estimé à 150 000 francs pour les 30 000 jeunes du canton. Votée à 80 voix contre 8, la motion jouit en effet du soutien de tous les partis.

Un consensus qui a le don d'irriter Pierre Vanek, député d'Ensemble à gauche (EàG) et l'un des rares opposants à la motion. «Ce projet est problématique pour deux raisons. Premièrement, ses fiches ont la fâcheuse tendance à être ultrasimplificatrices, au point d'en être insultant pour son public cible. Deuxièmement, cette campagne prétend être neutre, ce qui est impossible dans un débat politique qui vit grâce à l'opposition d'idées. C'est profondément antidémocratique!» s'agace-t-il. Avant de poursuivre que «l'intérêt et l'engagement politiques naissent en adhérant à des valeurs, à des combats, pas à la simple idée de participer». Et de

conclure en interrogeant la légitimité du projet *Easyvote*: «Au nom de quoi devrait-on distribuer, par les canaux officiels, les informations d'une association privée plutôt que celles d'une autre?»

Pas plus de conviction du côté des spécialistes de la participation politique. Georg Lutz, professeur de sciences politiques à l'université de Lausanne, estime que «l'impact de ce genre d'initiatives, certes louables, est minimal». «Le problème de la participation est structurel en Suisse. Il y a trop de scrutins en général. Si les jeunes votent moins, c'est parce qu'ils ne travaillent pas et ne paient pas encore d'impôts. Ils ne se sentent pas encore concernés. Pour augmenter leur participation à coup sûr, il n'existe pas énormément de solutions. Soit on diminue le nombre de scrutins, soit on rend le vote obligatoire, comme à Schaffhouse.» I

EN BREF

GENÈVE LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES DANS LE SPORT

ÉGALITÉ La campagne 2014 de la Ville de Genève contre les inégalités entre femmes et hommes s'attaque aux stéréotypes dans le sport. Dès aujourd'hui, trois visuels seront affichés dans les rues. Ils seront accompagnés du slogan: «Le sport n'a pas de genre! Dépassons les stéréotypes». Au total, 175 affiches seront placardées jusqu'au 25 juin, annonçant hier la Ville. A la manière d'un collage, elles montrent sur une moitié une femme pratiquant un sport considéré comme typiquement masculin – le foot, le hockey sur glace et le skate – et sur l'autre moitié, un homme dans une discipline sportive perçue comme féminine – la danse, le patinage artistique et le yoga. ATS